



Monsieur Gilles de Robien
Ambassadeur chargé de promouvoir
la cohésion sociale

Bruxelles-Paris, le 24 mai 2011

Karima DELLI
Députée au
Parlement européen

Anny POURSIHOFF
Députée des Yvelines

Jean DESESSARD
Sénateur de Paris

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous nous adressons à vous en votre qualité de délégué du Gouvernement français au conseil d'administration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Du 1er au 17 juin prochains, la conférence de l'OIT qui se tiendra à Genève sera l'occasion pour les délégués d'examiner une proposition de convention ainsi qu'une recommandation sur le travail domestique.

Le Parlement européen a adopté, le 12 mai dernier, une résolution demandant aux États membres de l'UE de ratifier et d'appliquer rapidement cette convention et cette recommandation. En effet, ces instruments représentent une avancée pour les droits des travailleurs dans le monde puisqu'ils étendent les standards du droit du travail à une catégorie qui en est à l'heure actuelle exclue, celle des travailleurs domestiques.



Karima DELLI
Députée au
Parlement européen

En Europe, près de deux femmes immigrées sur trois ont des emplois peu qualifiés, souvent dans le secteur des soins à la personne ou du travail domestique. Ces femmes contribuent à notre économie et souffrent pourtant de conditions de travail très dégradées et de violations de leurs droits les plus élémentaires.

Anny POURSIHOFF
Députée des Yvelines

En outre, il n'est pas acceptable que dans certains pays les travailleurs domestiques soient contraints à une activité informelle, au mépris du respect de leurs droits, en raison d'une régulation trop stricte et peu adaptée de l'immigration.

Jean DESESSARD
Sénateur de Paris

Nous vous encourageons donc fortement à agir en faveur de cette convention et de cette recommandation qui permettront de garantir des droits universels de base pour les travailleurs domestiques.

Dans cette attente, nous avons l'honneur, Monsieur l'Ambassadeur, de présenter à Votre Excellence l'expression de notre très haute considération.

Karima DELLI

Anny POURSIHOFF

Jean